

**MOTION  
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- DEPOSEE PAR : M. Jean-Guy TALAMONI AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA ».

- OBJET : DEMANDE A L'ETAT DE SIGNER LA CONVENTION TRIPARTITE NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE CORSE « PASQUALE PAOLI ».

---

**CONSIDERANT** les difficultés survenues au sujet de la signature de la convention tripartite Université de Corse – Collectivité Territoriale – Etat,

**CONSIDERANT** que depuis plusieurs semaines un accord est intervenu au sujet du nombre de postes attribués à l'Université,

**CONSIDERANT** cependant que la convention n'a pu être signée à ce jour, et ce en raison d'un désaccord portant sur la rédaction d'une phrase du document,

**ATTENDU** qu'en effet, la proposition initiale de l'Université faisait référence au projet de co-officialité de la langue corse voté par l'Assemblée territoriale et devant faire l'objet d'un partenariat Université-CTC,

**CONSIDERANT** que l'Etat a, dans un premier temps, fondé sa position de refus sur le caractère prétendument anticonstitutionnel de la mention,

**CONSIDERANT** cependant qu'il n'est nullement anticonstitutionnel de faire référence à un *projet* de co-officialité, fondé du reste sur une délibération qui n'a pas été déférée à la juridiction administrative, et dont la légalité et la constitutionnalité ne peuvent donc être mises en cause,

**CONSIDERANT** cependant qu'afin d'aboutir sans tarder à un compromis acceptable, l'Université et la CTC ont proposé une nouvelle rédaction rappelant que deux des trois entités signataires étaient favorables au projet de co-officialité (la

CTC et l'Université) et que cette question serait donc traitée à travers une convention distincte entre ces deux partenaires,

**CONSIDERANT** que cette proposition semble difficilement contestable puisqu'elle traduit clairement la volonté de l'Etat de ne pas s'engager pour l'heure sur la voie de la co-officialité,

**ATTENDU QUE**, contre toute attente, l'Etat n'a pas validé cette nouvelle rédaction, demandant le retrait pur et simple du mot co-officialité,

**CONSIDERANT** que cette demande revient à contester la position prise par notre Assemblée en faveur d'un projet de co-officialité,

**CONSIDERANT** que cette attitude n'est pas acceptable.

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**REAFFIRME** son soutien à la position défendue par les Présidents du Conseil exécutif de la CTC et de l'Université.

**DEMANDE** solennellement à l'Etat de procéder à la signature de cette convention tripartite nécessaire au développement de l'Université de Corse.